

LES COURS EXPERIMENTAUX D'HISTOIRE EN FRANCE

Une trentaine de professeurs d'histoire des divers niveaux de l'Enseignement général et de l'Enseignement technique, accompagnés de quatre inspecteurs d'histoire et de quelques chefs d'établissements, tous délégués par le Ministère de l'Education nationale de Belgique, ont été accueillis durant la semaine du 2 au 7 novembre 1970, au Centre pédagogique international de Sèvres.

Est-il nécessaire de répéter la qualité des attentions dont, dès le jour de leur arrivée, ils ont été entourés par M. l'inspecteur général AUBA, directeur du Centre, et par M. l'inspecteur général HUBAC, plus particulièrement chargé de la responsabilité du stage.

L'attention de tous les participants qu'ils soient spectateurs ou qu'ils soient acteurs de la « Rénovation de l'Enseignement secondaire » en Belgique, s'est principalement portée sur les recherches et les expériences actuellement en cours dans les institutions spécialisées de France. Tous ont été impressionnés par la qualité de l'échange. Le rapport ci-joint en cernant le détail des activités de chaque jour dira mieux la richesse de ces contacts. Souhaitons qu'ils se renouvellent et que nos amis français viennent à leur tour participer à nos travaux expérimentaux dont en toute modestie nous leur offrons de partager les joies ainsi que les périls.

Un grand merci à tous les collègues historiens de France pour cette semaine du travail dans l'amitié et la compréhension.

R. VAN SANTBERGEN.

LUNDI 2 NOVEMBRE

Installation et prise de contact avec les organisateurs.

MARDI 3 NOVEMBRE

I. SEANCE DU MATIN.

« Les programmes dans les 1^{er} et 2^e cycles » par Monsieur l'Inspecteur Général de l'Instruction Publique, R. HUBAC.

A. Pourquoi l'histoire ?

L'histoire est contestée ; elle est considérée comme une matière de mémoire abrutissant les élèves sous les dates et les faits. Elle risque de céder le pas à des disciplines plus jeunes : la sociologie et l'économie.

Or, en 1968, les élèves se sont exprimés dans des journaux issus des « Comités d'Associations de Lycéens » pour l'élargissement de l'histoire (surtout contemporaine). L'histoire a une triple finalité :

1. elle est formatrice (« Science d'éveil »), car elle se fonde sur le document, l'appel à la mémoire étant peut-être moins impératif que dans d'autres disciplines ;
2. elle est à la base de la culture générale en tant qu'étude de tous les aspects passés des activités humaines, elle ne se réduit plus à l'histoire événementielle ou histoire-batailles ;
3. elle est à la base de la formation du citoyen (du citoyen européen et même du citoyen mondial) ; J. Ferry situait l'histoire immédiatement après la langue maternelle dans la formation du citoyen. Actuellement, il convient de développer l'esprit critique ; apprendre à lire un journal ou à écouter la radio.

B. Les programmes.

1. Les programmes ne se justifient que si on accepte la finalité de l'histoire.

Rappel : { 1^{er} cycle : enseignement de la 6^e (11-12 ans) à la 3^e (15-16 ans).
 { 2^e cycle : 2^e, 1^{re} et classe terminale (baccalauréat).

L'enseignement est obligatoire jusqu'à 16 ans (fin du 1^{er} cycle).

Monsieur HUBAC se montre partisan des programmes tels qu'ils étaient stipulés entre 1902 et 1925 (ex. : « Histoire des grandes puissances économiques depuis 1815 ») laissant la liberté totale aux professeurs, cela évite de devoir concevoir un programme heure par heure.

Cependant, des programmes plus détaillés s'imposent à cause des examens (confiés à des examinateurs un peu fantaisistes) et aussi à cause du besoin qu'éprouvent certains professeurs à être guidés.

2. L'enseignement primaire ne forme plus les enfants en histoire, il les initie à la notion de chronologie.

a) *Programme du premier cycle :*

— but : donner une idée de ce que fut le passé (« y faire entrer toute l'histoire ») ;

— étude de centres d'intérêt :

- { 6° ANTIQUITE
- 5° MOYEN AGE
- 4° RENAISSANCE et TEMPS MODERNES
- 3° EPOQUE CONTEMPORAINE (de 1789 à 1962)

Un tel programme est irréalisable dans ses détails, or les élèves doivent avoir une idée suffisante de leur passé. Il faut donc : que les professeurs choisissent des « figures de proue », qu'ils traitent des aspects fondamentaux et qu'ils fixent des points de repère. C'est pourquoi, la plus grande liberté est laissée aux professeurs, certains d'entre eux tentent même des expériences pédagogiques en dehors du programme traditionnel.

Ce choix sera fonction du caractère du professeur et de l'intérêt manifesté par la classe.

Exemple :

L'ORIENT (Egypte, Hébreux, Phéniciens ou Crétois) : on choisira l'Egypte (société - vie artistique : la pyramide) et on évoquera en une leçon les Hébreux et les Phéniciens.

LE MOYEN AGE : on parlera surtout de la civilisation médiévale, du « fait chrétien ».

b) *Programme du second cycle :*

On discute de ce programme depuis 1967. Une Commission avait été réunie par Monsieur FOUCHER, les programmes avaient été estimés trop chargés et ont été remaniés quinze fois. En juillet 1970, Monsieur GAUTHIER a demandé un programme de compromis à une Commission groupant le Ministre, deux conseillers techniques et le Président de la Société des Professeurs d'Histoire.

2^{me} : Révision des racines du présent dans le passé, montrer les héritages du passé ; celui de la Préhistoire (agriculture - métallurgie - langage), de la Grèce (démocratie athénienne - le temple), de Rome (romanisation au II^e siècle, la villa), quelques notions sur l'Inde, la Chine, Byzance et les Arabes, la société féodale (les sources d'énergie jusque 1900, la vie du paysan, du compagnon à

l'ouvrier, de l'ost à l'armée nationale, l'idée de frontière, les relations de l'Europe avec le monde lointain, le commerce, les hommes d'argent...).

1^{re} :

De 1900 à (environ) 1945 :	{	de 1900 à 1914 (en trois mois) de 1914 à 1918 de 1918 à 1939 la vie intérieure de 1939 à 1945 les mutations économiques et sociales (importance du pneu)
-------------------------------	---	--

Terminale :

LE MONDE CONTEMPORAIN depuis 1945 ; découpage en partant de la carte du monde en 1945, étude des civilisations dans leurs aspects actuels : politique extérieure (décolonisation) et Tiers Monde (Inde).

Les enseignements de l'histoire et de la géographie seront menés de front ; ex. : étude de l'U.R.S.S., étude de l'aspect géographique, puis de la civilisation (société, économie...).

Ce programme n'est pas encore sorti, ni appliqué.

C. Echanges de vue avec l'assemblée.

1. Question : Toutes les disciplines ont la prétention d'être des disciplines d'éveil et un élément de culture générale. N'y a-t-il pas un danger de confier la formation du citoyen à l'historien (faux nationalisme) ?

Réponse : Il est certain que toutes les disciplines éveillent l'esprit des enfants à des degrés divers, mais l'histoire l'emporte grâce à l'audio-visuel, étant donné que le passé pèse sur le présent, seul l'historien peut former le citoyen.

2. Question : Qui élabore les programmes en France ?

Réponse : Ce sont les Inspecteurs Généraux qui, en Commission, élaborent les programmes suggérés par le Cabinet du Ministre. Ces programmes sont soumis à l'appréciation du Conseil Supérieur.

En Belgique, le Conseil de Perfectionnement approuve les programmes et un Jury d'Homologation contrôle sur texte l'application de ces programmes.

3. Question : L'histoire régressive est-elle applicable ?

Nous ne sommes pas en possession de la réalité historique, notre démarche est une démarche de méthode, on explique un fait présent en l'étudiant de manière évolutive, donc en remontant dans le passé. Notre héritage est tout ce qui reste du passé, donc en partant de l'étude du milieu, on doit s'efforcer de faire comprendre le passé aux élèves.

Si le point de départ est hypothétique, toute la démarche risque de l'être.

Monsieur HUBAC n'est pas partisan de l'histoire régressive car cette conception ne correspond pas à la démarche normale de l'histoire.

Chaque interlocuteur restant sur ses positions, il est décidé de renoncer à la discussion de ce sujet.

D. Le cours d'instruction civique.

Ce cours existe en France depuis un an, il a été institué par Monsieur l'Inspecteur Général FRANÇOIS et a été confié à des professeurs d'histoire et de géographie. Un même professeur donne ainsi histoire, géographie et instruction civique.

Il s'agit d'un cours qui n'a rien à voir ni avec la morale laïque ou confessionnelle, ni avec l'éducation politique. Les élèves y sont initiés aux enquêtes par équipes, ce n'est pas un cours magistral.

En Belgique, ce cours s'appelle « Initiation civique », mais il a été confisqué par les moralistes et ne touche par conséquent qu'une partie des élèves.

Programme :

6^e (une heure/semaine) :

LA COMMUNE : points de vue géographique et historique, organisation administrative, conseil municipal, le maire et ses adjoints, les services municipaux, la comparaison entre commune rurale et commune urbaine.

5^e (une heure/semaine) :

LE DEPARTEMENT ET LA REGION.

4^e (une demi-heure/semaine) :

L'ORGANISATION ECONOMIQUE ET SOCIALE A L'ECHELON DE LA COMMUNE, DU DEPARTEMENT ET DE LA REGION.

3^e (une demi-heure/semaine) :

L'ORGANISATION CENTRALE, ADMINISTRATIVE ET POLITIQUE.
L'EFFORT FRANÇAIS.

2^e :

INITIATION ECONOMIQUE.

1^{re} :

LES GRANDS PROBLEMES DE LA LIBERTE (guerre 1939-45).

Terminale :

LES GRANDS PROBLEMES INTERNATIONAUX.

Il serait souhaitable de grouper cet horaire ; en 6^e, l'étude du milieu local absorberait alors toutes les heures en un mois ou en un mois et demi.

II. SEANCE DE L'APRES-MIDI.

« Instructions et méthodes conseillées aux professeurs pour l'enseignement de l'histoire » par Monsieur l'Inspecteur Général de l'Instruction Publique, R. HUBAC.

Ces instructions ont été rédigées par MM. les Inspecteurs Généraux R. HUBAC et L. FRANÇOIS et ont été acceptées par l'Inspection Générale. Il ne s'agit nullement d'instructions d'avant-garde. MM. les Inspecteurs se sont efforcés de présenter une vue ordonnée et continue de ce passé en donnant une solide structure chronologique. La connaissance scientifique est élaborée grâce à la critique de documents. La recherche de la réalité est indispensable à la formation des hommes et des femmes cultivés, il faut donner à nos élèves le goût de l'esprit critique et non vouloir en faire des historiens.

En effet, le champ de l'histoire s'allonge dans le temps, s'élargit dans l'espace et s'approfondit.

A. Le problème du choix.

1. Faire porter l'éclairage sur tel ou tel fait ; ex. : les grandes découvertes ; parler d'une innovation technique (la caravelle), des voyages de Ch. COLOMB et indiquer sur un fond de carte les itinéraires de COLOMB, GAMA et MAGELLAN. Le professeur juge ce qui intéresse le plus la classe.

2. Tenir compte de l'âge mental des élèves.

3. Il faut que le choix fasse sa part à la culture : étudier ce qui a eu le plus de retentissement jusqu'à la période actuelle.

B. Le problème du document.

Tout ce qui vient du passé est un document.

1. Donner le sens de l'authentique : distinguer entre récit de seconde main, témoignage direct et glose sur l'événement.

2. Grâce au contact avec le document, l'élève sent mieux la fragilité du témoignage.

3. Le document donne le sens de la relativité (des mentalités propres à chaque époque).

4. Le document forme l'imagination et la sensibilité.

5. Faire appel à l'histoire locale et aux documents locaux.

Grâce aux documents, l'histoire aura toute sa valeur formative.

C. La conduite de la classe.

1. Il faut que l'interrogation orale concerne tous les élèves et que les questions soient graduées, elles seront donc soigneusement préparées. Un véritable enseignement est un enseignement dialogué.

2. Application de méthodes actives sous forme d'enquêtes dans le milieu local ou de recherche d'un fait précis dans un livre.

3. Il faut un cahier d'histoire dans lequel il y aura la trace de ce qui se fait en classe, renoncer au résumé et le remplacer par des définitions, un tableau ou un plan, un fond de carte...

4. Le manuel a longtemps joué un rôle néfaste car il a trop souvent été pris comme modèle. Il ne doit être utilisé que comme recueil de documents.

5. Le travail à domicile consistera à apprendre la leçon et à préparer le travail de la fois suivante (ex. : un fond de carte).

6. Nécessité des liens avec les autres disciplines :

- faire coïncider si possible, l'histoire, la géographie et l'instruction civique ;
- la coordination peut s'étendre à d'autres matières (langues, philosophie).

D. Echanges de vue avec l'assemblée.

1. Il serait fructueux de faire rédiger un résumé de la leçon à domicile en répondant à un questionnaire, ce serait moins pénible que d'étudier un texte tout élaboré.

2. En ce qui concerne le document, il deviendra peu à peu un élément de base, pas une illustration, il sera à la dimension de l'intelligence de l'élève.

3. Diffusion des moyens audio-visuels : cela dépend des rectorats, mais les dotations sont de plus en plus valables ; dans les C.E.S. et les Lycées, il est désormais possible de faire des projections, ce sont les Lycées les plus anciens qui sont les moins bien dotés.

4. Les manuels sont les reflets de l'opinion pédagogique de deux ou trois personnes, cette opinion ne correspond pas aux possibilités des élèves, les documents présentés sont rarement adaptés à leur niveau de compréhension (on évalue à 25-30 % le degré de lisibilité...).

5. Accord unanime sur la nécessité d'enrichir le vocabulaire de l'élève et de se mettre à son niveau.

I. SEANCE DU MATIN.

A. Visite de classes au Lycée de Sèvres.

1. *Première leçon* : classe de 6^e (14 élèves), professeur : M^{lle} GOGUEL.

Sujet de la leçon : « *L'agriculture en Egypte* ».

Il s'agit d'une classe expérimentale dont le programme ne correspond pas à celui qui a été communiqué par Monsieur HUBAC, il est parallèle au programme traditionnel, mais thématique. Les élèves disposent d'un classeur (renseignements à gauche, documents à droite), d'un répertoire de vocabulaire commun à l'histoire et à la géographie, du manuel de J. ISAAC (Hachette) sur l'Antiquité et d'une bande chronologique.

La classe est équipée d'une bande chronologique murale, de cartes et d'un diascope.

Déroulement de la leçon :

Interrogation d'une élève sur la situation de l'Egypte, toute la classe y est associée.

Détermination du genre de documents nous apprenant comment les Egyptiens cultivaient (documents écrits et documents muets).

Un texte d'Hérodote est distribué aux élèves, l'auteur est situé dans le temps et dans l'espace. Lecture du témoignage et distinction entre ses différentes parties.

Explication et consignation des mots de vocabulaire dans le répertoire ad hoc. Elaboration progressive de la synthèse avec l'aide des élèves.

2. *Deuxième leçon* : autre classe de 6^e (15 élèves), même professeur.

Cette leçon est identique à la précédente, toutefois avec les variantes suivantes :

- le professeur a lu elle-même le texte ;
- le texte a été expliqué dans son ensemble et non plus paragraphe par paragraphe.

B. Echanges d'idées avec les professeurs :

L'autre partie du groupe a assisté à la deuxième leçon chez Madame MORANGE, le sujet de la leçon était la suite de la leçon de Mademoiselle GOGUEL.

Chez Mademoiselle GOGUEL, il s'agissait de demi-classes. Il y a en effet trois heures d'histoire et de géographie par semaine, dont une est dédoublée.

1. Programme :

Il comprend l'étude de deux thèmes par an : L'HOMME SE NOURRIT et LES TRANSPORTS ET LE COMMERCE. Ces thèmes sont identiques pour la géographie : étude de l'Afrique, en particulier de l'Egypte (zones climatiques, vie du paysan...).

2. Contrôles :

Chaque mois, il y a un contrôle, aussitôt qu'un ensemble a été vu.

Ces contrôles sont préparés en commun par les professeurs qui peuvent ainsi comparer les résultats dans chaque classe (questions de chronologie, de vocabulaire, de documents écrits ou muets, de localisation...).

Les interrogations sont appréciées sans l'utilisation de chiffres. Il n'existe pas de modèles de barèmes.

3. Notations :

Elles ne sont pas reportées en fin de leçon afin d'éviter de faire écrire longuement les élèves, ce qui les fatiguerait beaucoup. Ils fixent mieux lorsqu'ils notent au fur et à mesure. Par la suite, une synthèse globale peut se faire en fin de leçon. L'utilisation de dias se fait dans une seconde étape, elle constitue une preuve de ce que dit un texte.

4. Equipement du local :

Un fond de planisphère, pas de cartes imprimées (sauf sous forme d'atlas), pas de cartes partielles.

Question : il n'existe aucune bonne carte historique car la cartographie historique ne valorise que les faits politiques.

5. Actualisation :

Elle se fera : un film sur l'Egypte d'aujourd'hui sera projeté aux élèves. L'histoire régressive est rejetée car elle constituerait une source de confusions au niveau de la 6^e.

6. Vocabulaire :

Les deux professeurs se montrent rétives à l'utilisation du dictionnaire car celui-ci fournit trop fréquemment des définitions qui ne sont ni historiques, ni géographiques. Certaines notions sont trop spécialisées : ex. l'araire. Pour de tels mots, une définition approchée suffit en 6^e, même si elle n'est pas défendable sur le plan scientifique, elle sera précisée par la suite. Cela initiera les élèves à la prudence scientifique.

Question : Indiquer le genre du substantif quand celui-ci n'apparaît pas clairement (ex. : alluvions). Ne jamais dicter de définitions, mais consigner les termes tels quels.

7. Activités extra muros :

- problèmes financiers (pas de crédit) ;
- l'étude du milieu prend place le mercredi après-midi, or les salles du Louvre sont fermées ce jour-là.

8. Collaboration inter-disciplinaire : elle est possible si le professeur s'y prête.

9. Question : Critique d'un texte : il faut souligner la valeur d'un témoignage et livrer tout texte à la critique ; ex. : Hérodote juge en Grec, il serait souhaitable de lui opposer la satire des métiers.

C. « La formation des professeurs d'histoire »

Par Monsieur le Doyen L. FRANÇOIS.

1. La formation scientifique et ses liaisons avec la formation pédagogique :

a) Autrefois, le futur professeur recevait à l'Université une culture historique uniquement, son adaptation à l'enseignement se faisait aisément. Aujourd'hui, il faut non seulement une formation scientifique très solide, mais aussi une formation pédagogique. En effet, la science historique est totalement différente de ce qu'elle était il y a cinquante ans, car le champ de l'histoire s'est allongé, élargi et approfondi. La science historique a donc dû se fractionner et se spécialiser.

Si l'enseignement secondaire veut être le reflet de cette science historique, nous sommes perdus car nous ne pourrions jamais tout dire.

b) Comment assurer le passage de la science historique (globale) à un instrument de culture ?

- culture : elle permet de comprendre le monde dans lequel nous vivons, de nous y situer et d'y agir.

Pendant très longtemps, le présent a été le reflet du passé, actuellement, ce n'est plus vrai car le monde est en rapide mutation.

Il faut donc opérer un choix dans le passé.

- Chaque fois qu'on traite une question, il faut se poser les problèmes suivants :

- faire l'inventaire de ce que la science historique nous apporte et procéder à un triage ;

- tenir compte du rôle social d'une discipline, privilégier certains faits (économiques et sociaux), ce qui implique une adaptation ;
- se demander ce qui reste d'actuel dans le passé.

Exemple : Histoire d'Angleterre dans la seconde moitié du XVII^e siècle, il reste :

- 1) l'Habeas Corpus (1679) : fondement de la liberté individuelle,
 - 2) la Déclaration des Droits (1689) : fondement du régime parlementaire,
 - 3) le Traité d'Utrecht (1713) : fondement de la puissance de l'Angleterre.
- connaître le monde de la jeunesse : les trois âges (enfant, adolescent, jeune) ; la jeunesse subit l'influence de l'école parallèle, c'est-à-dire qu'elle apprend énormément par les moyens de masse (audio-visuels, mais non formatifs), c'est une concurrence redoutable pour le professeur d'histoire. L'environnement ayant changé complètement, il est indispensable d'utiliser des moyens d'enseignement nouveaux et très vigoureux ; les méthodes actives, mais en évitant la passivité de façon à « procurer aux jeunes l'excitation heureuse de la recherche et leur donner la joie de la découverte ». Il faut que la recherche aboutisse à des résultats à la mesure des élèves et que s'établisse une coopération constante avec eux.

D. La formation actuelle des professeurs d'histoire en France.

1. La formation scientifique est insuffisante : après trois ans de licence, il y a les épreuves du C.A.P.E.S., il faudrait un minimum de quatre ans.

2. Formation pédagogique : un an de stage après le C.A.P.E.S. (deux mois chez un professeur, puis deux mois chez un autre...).

Le nombre de conseillers pédagogiques est insuffisant, les jeunes professeurs sont formés par des maîtres anciens et ont tendance à les imiter, donc pas de rénovation, de plus, les deux tiers des stagiaires préparent en même temps l'Agrégation, ce travail se fait au détriment de la pédagogie. Depuis mai 1968, les stagiaires ont une charge de cinq heures par semaine, cette formule permet un « stage en responsabilité ».

Une pléthore de personnel enseignant a fait suite à une situation de pénurie, il faut y faire face, le corps social étant dans l'impossibilité d'absorber le surplus. C'est pourquoi, on envisage :

- a) de procéder au recrutement des professeurs à la fin de la seconde année universitaire ;
- b) d'introduire un concours d'aptitude, pendant deux ans, on préparera à la maîtrise (formation pédagogique légère dans des Centres de Formation ; un par Académie) ;
- c) la cinquième année, un « stage pédagogique en responsabilité ».

E. Echanges de vue.

Monsieur HUBAC fait remarquer que, en plus des cinq heures de stage en responsabilité, le professeur a six heures d'activités (de classe en classe) + deux heures en Faculté, activités de moniteur...

Question : Comment ces réformes sont-elles accueillies ?

Réponse : Opposition des syndicats de l'enseignement secondaire et opposition des universités (car on leur prend leurs étudiants...).

Question : Qui décidera des programmes ?

Réponse : Un travail de réflexion est fondamental ; réfléchir sur le rôle et la place de l'histoire dans l'enseignement secondaire.

Monsieur le Doyen François insiste sur l'importance des mouvements de jeunes ; le manque de cadres provoque une crise grave dans les maisons de jeunes, il serait souhaitable que les enseignants organisent des activités avec les jeunes, c'est en effet dans l'action qu'on connaît la jeunesse.

II. SEANCE DE L'APRES-MIDI.

« L'État des recherches en histoire, agréées par la Direction de la Pédagogie et l'Inspection Générale » par Madame MARBEAU Lucile, attachée au Service de la Recherche de l'Institut de Recherches et de Documentation Pédagogiques.

L'I.P.N. est devenu l'I.R.D.P., lié au Ministère de l'Education Nationale, son siège reste rue d'Ulm, 29, Paris V^e.

Jusqu'en 1969, les recherches étaient appliquées sur des programmes agréés par l'Inspection Générale. Depuis la réorganisation du Ministère, toute la recherche appartient à ce département. Pour toutes les disciplines, des équipes des enseignements primaire et secondaire seront associées à des chercheurs de l'enseignement supérieur. Il serait souhaitable que chaque professeur parle de ses « recherches sauvages » au sein de sa classe.

A. Nature des recherches.

Dans le cycle élémentaire, les recherches sont appliquées aux enfants de six à onze ans. Dès 1959, le but a été « d'introduire un

contenu donnant aux enfants de six à onze ans des repaires spatiaux, chronologiques et de vocabulaire de base optima ».

Les équipes d'inspecteurs et d'instituteurs travaillent dans le but de parvenir à ces objectifs.

Doctrine :

1. Comblar le trou du cours préparatoire ; les méthodes neuves de la Maternelle visent à étudier les problèmes de l'enfant de cinq à six ans, structurer les notions de temps et d'espace grâce à des jeux éducatifs.

2. Cours élémentaires 1 et 2 : étude du marché + extension (visites, films, dias...). On introduit un peu d'histoire avant la classe de sixième (utilisation de la bande chronologique).

B. Le premier cycle.

1. Deux types de recherches :

- analyse de contenu (programme officiel) ;
- analyse d'évaluation de connaissances.

Madame CITRON a établi une liste (pas impérative) de ce que le professeur enseignera et un « corpus » à l'usage des enseignants dans lequel il sera possible de puiser pour évaluer les acquisitions des élèves avant la seconde. Il y a quatre questionnaires : un à la fin de la 6^e, un en fin de 5^e, un en fin de 4^e, un en fin de 3^e, afin de tester les élèves et d'établir un barème commun.

2. Expérience de Sèvres dans le premier cycle :

Au niveau des 6^e et 5^e, il y a des classes de transition (Section III) pour les élèves faibles, ils peuvent les fréquenter jusqu'à la 3^e.

Il s'agit d'enfants « bloqués », de milieu social pauvre, de quotient intellectuel bas ou d'enfants retardés. Les cours d'histoire et de géographie sont remplacés par « l'étude du milieu », la durée des thèmes est fonction de l'intérêt des élèves. Conséquence : exercices achroniques, l'histoire devient un puzzle sans liens entre les faits.

Dans les C.E.S., il y a l'expérience des *groupes de niveau* : tous les élèves sont pris par ordre alphabétique y compris ceux de la Section III, ceci dans le souci de supprimer ces classes de transition. Il se crée ainsi une semi-hétérogénéité pour l'histoire et la géographie.

3. Le problème est de trouver un cadre de contenu commun à ces maîtres et élèves. Il faut adopter une méthode acceptable pour tous, comprendre le niveau psychologique des enfants de onze à treize ans. Des méthodes de pays étrangers ont été examinées, notamment

le système belge des thèmes qui a été repris par Madame MORANGE et Mademoiselle GOGUEL ; celles-ci estiment toutefois que le nombre de thèmes (5 en Belgique) est trop élevé, elles n'en ont retenu que deux.

Les professeurs expérimentateurs ont cherché des réponses aux critiques ; ils ont décidé d'introduire des tableaux synchroniques dans le cadre d'un enseignement diachronique : en 6^e, étude de deux temps forts du passé, arrêt synchronique de trois heures sur Athènes au V^e siècle et de trois heures sur l'empire romain au II^e siècle. En 5^e, il y aura au moins deux arrêts synchroniques (Chrétienté et Art au Moyen Age).

La pré-expérience est très libre, par la suite, les résultats seront analysés, critiqués et un schéma sera élaboré pour les classes de 5^e.

4. Au niveau des 4^e et 3^e, l'I.R.D.P. a décidé que toute l'histoire ne serait pas reprise en 4^e, mais qu'on s'orienterait vers l'histoire contemporaine (pas de thèmes systématiques). On reprendra au milieu du XIX^e siècle en 3^e.

C. Le second cycle.

1. D'autres expériences assez prometteuses débutent au niveau du second cycle ; la « contribution à une pédagogie de travail pluri-disciplinaire », est née en Sciences Economiques qui coordonne étroitement son enseignement avec celui de l'histoire, puis avec les autres.

Le Lycée MONTJERON et le Lycée Technique MARIE CURIE de Versailles verront les choses en commun : l'histoire, la géographie et l'économie seront les disciplines-pilotes.

2. Programme :

2^e : LE TRAVAIL ;

1^e : LA FRANCE ;

Terminale : LE DEVELOPPEMENT DES GRANDES PUISSANCES.

3. Il y aura aussi le Séminaire de Réflexion du second cycle, ses travaux porteront sur :

- a) la suite à donner aux expériences du premier cycle ;
- b) l'insertion dans une recherche pédagogique générale autorisée par le Ministère sur l'organisation dans les deux grands cycles (tronc commun : trois heures de civisme + quatre heures d'options).

D. Echanges de vue avec l'assemblée.

1. Travail en équipe : très apprécié au niveau des professeurs, il remplace le professeur spécialiste en tout (même au niveau de l'enseignement élémentaire).

2. Club d'histoire : M. Leboëdec en est l'animateur, après les heures de classe, des débats sur l'actualité sont organisés entre élèves et professeurs dans le second cycle. Des voyages et des activités sportives sont également mis sur pied, de telles activités créent la fraternité entre enfants et enseignants. Des personnalités sont parfois invitées au sein d'un Club UNESCO.

3. Problème de la présentation au bac : les élèves du Lycée MONTJERON le passeront de façon très détendue puisque les thèmes des 2^e, 1^{re} et Terminale recouvrent les tronçons de l'enseignement traditionnel. De plus, chaque élève est muni d'un livret scolaire dans lequel figurent les matières vues et sur lesquelles il pourra être interrogé.

4. Thèmes de cinquième :

{	LA CIVILISATION URBAINE
	LES CROYANCES
	L'ENFANT DANS LA SOCIÉTÉ.

5. Remarque : absorber les élèves du traditionnel dans l'enseignement expérimental ne présente aucun problème, mais la réciproque n'est pas vraie...

6. En Belgique, le système des options s'est révélé désastreux à l'Athénée d'Ixelles ; en seconde, pour l'histoire, 18 inscrits sur 80...

7. Les recherches relatives à la pédagogie pluridisciplinaire ont été publiées dans le Bulletin de l'I.R.D.P.

8. Place de l'extra muros dans le cadre des échanges de classes avec des professeurs d'une région à l'autre du pays : pas encore envisagés, néanmoins la correspondance scolaire existe. Cela est préconisé surtout dans l'enseignement élémentaire. Il y a déjà des classes de mer et des classes de neige.

9. Collaboration inter-disciplinaire : dans le premier cycle, c'est une question d'état d'esprit.

JEUDI 5 NOVEMBRE

I. SEANCE DU MATIN.

« Les techniques audio-visuelles au service de l'enseignement de l'histoire » par Madame POINSSAC, Assistante à l'Ecole Normale Supérieure de Saint-Cloud.

A. Exposé de Madame POINSSAC.

1. Il existe en France des *Centres Régionaux de Documentation Pédagogique*, des équipes mettent à la disposition des professeurs tous les moyens audio-visuels en plus d'une bibliothèque pédagogique.

A Saint-Cloud, l'équipe de Monsieur et Madame POINSSAC forme des groupes qui s'occupent des moyens audio-visuels et qui vont les implanter dans les Lycées et Facultés. Madame Poinssac a été la promotrice de la TV scolaire et a été fortement aidée par M. l'Inspecteur HUBAC, qui a permis l'utilisation de ces moyens dans les expériences pédagogiques.

2. Il existe aussi un laboratoire à Marly qui fonctionne depuis quatre ans, on en est au stade d'observation.

Un séminaire (Office français des Techniques modernes d'enseignement) travaille pour Marly.

Moyens : utilisation de machines permettant de créer des émissions de TV scolaire pour les élèves et d'ordinateurs.

Contenus : depuis 1966, les programmes sont interprétés avec une grande liberté. Des échanges d'expériences ont lieu avec les littéraires et les mathématiques.

Malgré des difficultés de crédits, l'expérience a persévéré. Il y a la nécessité de s'initier à l'informatique, car elle va considérablement valoriser notre discipline. Il faut enseigner l'image aux élèves, or faire des images implique le recours aux documents historiques et géographiques.

Comment rationaliser l'acte pédagogique ?

- a) par des enquêtes, par interviews au niveau de 3^e sortant ; les élèves sont passionnés par l'histoire et la géographie, ils veulent comprendre le monde actuel ;
- b) secteur instruction civique : relations étroites avec le géographe au niveau du premier cycle (localisation).

B. Présentation de films (inachevés).

1. Lycée MOLIERE :

Les travaux de classes sur l'histoire ancienne (Jeux Olympiques) ont été enregistrés. Les différentes phases furent :

- a) la motivation,
- b) l'observation : analyse de documents iconographiques, lecture de textes,
- c) les travaux de groupes où chaque enfant travaille selon son propre rythme, échanges et discussions,
- d) la réception d'une émission narrative de TV scolaire,
- e) le contrôle de mémorisation et de compréhension,
- f) la créativité : les élèves font l'émission.

Echanges de vue :

- a) circuit ouvert : émission de l'ORTF passant sur antenne à heure fixe,
- b) circuit fermé : émission produite par l'établissement, adaptée au niveau des élèves et destinée à leur apprendre à lire l'image.

Dans quatre ou cinq ans, il y aura des professeurs qui auront reçu un enseignement audio-visuel, des techniciens-électroniciens aideront les enseignants à fabriquer les émissions (on n'aura pas recours à des cinéastes professionnels). Actuellement, les professeurs doivent s'initier à l'usage des machines : horaire : 15 heures/semaine + heures de réunion au sein d'une équipe (chaque après-midi).

Pour ce qui est des documents en couleurs (dias, photos, films de 8 mm), on essaiera de faire en sorte que les centres documentaires soient directement accessibles aux élèves.

Question : Monsieur l'Inspecteur Van Santbergen exprime son admiration pour tout ce travail, c'est le fruit pratique d'idées qu'il avait lui-même émises il y a longtemps. Il se réjouit de ce que les difficultés soient en voie de solution. A côté de telles réalisations, les expériences belges sont bien modestes. Dans les classes supérieures, l'histoire joue un réel rôle de synthèse, il faut toutefois éviter que les élèves reprennent le modèle dogmatique du maître, il faut trouver un moyen d'atténuer cette attitude.

En ce qui concerne le Questionnaire à Choix Multiple, il faudrait introduire cinq possibilités et habituer l'élève à être en présence de l'erreur afin de savoir la détecter. Le problème de l'informatique a été abordé avec sagesse, il est du plus haut intérêt pour les historiens. Enfin, il serait souhaitable de placer des cartons explicatifs dans le film.

Le problème majeur dans les films est de rendre compte de la « contraction pédagogique », comment condenser quatre heures de classe en un quart d'heure de film ? On ne peut faire tout apparaître dans le film.

2. Lycée MOLIERE :

Film sur l'étude de la Vie rurale au Moyen Age.

Les élèves ont réalisé leur émission : elles avaient vu trois émissions de TV scolaire en circuit ouvert. Elles ont ensuite effectué une visite aux Archives, puis elles ont procédé à l'exploitation sur le terrain (excursion au village de Théméricourt). Il y a eu collaboration entre les professeurs de lettres, de dessin et de musique, le professeur d'histoire était le chef d'équipe.

Questions : Accessibilité aux dépôts d'archives : il existe un service éducatif dans chaque dépôt d'archives ouvert aux élèves et aux professeurs, il y a souvent des expositions sur certains thèmes.

Budget pour les excursions : il n'y en a pas, mais il existe une caisse qui est alimentée régulièrement par les élèves. L'établissement prête en outre des appareils photographiques et un magnétophone.

3. Lycée RODIN :

Il s'agit d'une classe de « Première » qui était en perdition, qui refusait l'enseignement de l'histoire. Les professeurs ont alors décidé de laisser les élèves travailler librement, de choisir les programmes qui leur convenaient et d'organiser leur propre discipline.

Sujet choisi : LA COMMUNE.

Procédés employés :

- a) enquêtes des élèves,
- b) échanges des résultats,
- c) vision et critique du film : « Au temps des cerises »,
- d) interview du réalisateur du film et d'un maître-assistant en Sorbonne.

Actuellement, grâce à la non-directivité, ces élèves ont réellement acquis le goût de l'histoire.

Question : Ces trois émissions nous ont considérablement enrichis, toute l'assemblée a été séduite par l'exposé et par la démonstration par les faits. La projection de tels films serait souhaitable en Belgique, de même que l'achat du film « Au temps des cerises ».

L'après-midi était libre.

VENDREDI 6 NOVEMBRE

I. SEANCE DU MATIN.

Visite du C.E.S. de MARLY-LE-ROI.

Marly a été conçu par une équipe de professeurs de la TV scolaire, c'est actuellement un laboratoire d'essai.

L'architecture a été conçue pour l'utilisation des moyens audiovisuels ; il y a un bâtiment central, cinq pavillons en forme de trèfles et quelques constructions annexes. L'établissement est en pleine extension et ne peut recevoir à présent que 1.200 élèves, il en compte actuellement 1.100 et l'année prochaine probablement 1.400...

1. Visite du bâtiment central :

- a) une très grande salle pour séances collectives et un restaurant libre-service ;

b) un studio d'enregistrement sur magnétophone pour les émissions en circuit fermé. Deux usages :

- 1) fabriquer des émissions destinées aux élèves,
- 2) observer les comportements pédagogiques d'une classe.

Il est possible de combiner les deux.

Il y a deux caméras télécommandées, deux télélecteurs (caméras fixes où peuvent passer tous les documents : plans en relief, cartes topographiques, etc.) et une caméra mobile. En outre, deux télécinémas permettent d'insérer des séquences de films de cinéma dans une émission.

Les émissions de TV scolaire sont utilisées à 30 %.

c) un atelier de décoration :

là, le chef décorateur réalise de magnifiques plans et cartes (qui peuvent être distribués aux élèves ou passer à la TV) et des dias (destinées à l'I.R.D.P. ou à la vente).

2. Les trèfles :

Dans chaque trèfle, il y a une salle munie d'une « piscine » à gradins sur lesquels on peut s'asseoir pour assister et participer à des discussions de classes...

3. Assistance à une séance de test-contrôle dans une classe de 4^e (cours de latin) : le professeur a pu contrôler instantanément à l'aide de machines toutes les réponses et le temps que chaque élève mettait à répondre (5 à 6 secondes). Cela lui a permis de savoir le point de connaissance générale de ses élèves.

4. Emission de TV réalisée en synthèse par les élèves sur le « Premier Mai » (Cours d'instruction civique) :

- a) enquêtes (interviews sur magnétophone) ;
- b) présentation du travail ;
- c) complément grâce à une émission de TV scolaire ;
- d) débat sur le 1^{er} Mai actuellement.

Il existe un mini-studio portatif tenant en deux valises : deux caméras et un pupitre électronique. Il permet le mélange des deux images : autoscopie du professeur et des élèves en activité, l'autocorrection est donc possible. On peut ainsi analyser le comportement d'une classe devant une caméra ; les historiens sont les pionniers en ce domaine, il s'agit de la formation des professeurs de l'an 2000.

5. Echanges de vue avec Monsieur FABRE et des professeurs responsables de groupes (Monsieur FABRE est le directeur pédagogique du Centre) :

- a) recrutement des professeurs : plus de la moitié sont passés par le R.T.S. ou par les stages de Saint-Cloud et de Montrouge, d'autres sont formés de façon traditionnelle ;
- b) le Team Teaching : il constitue la base de l'organisation du travail. On utilise le studio, on diffuse des émissions et on exploite des messages. Le nouveau professeur est absorbé dans l'équipe et subit le phénomène du « melting-pot », le rejet est très rare.
Le travail en équipe apporte beaucoup ; il y a des séminaires au niveau de la recherche rassemblant tous les professeurs, mais cela n'existe pas encore dans le cadre de l'enseignement lui-même, le décloisonnement de l'établissement n'est pas encore réalisé, ce sera le travail de la deuxième tranche ;
- c) objectifs :
- voir comment la machine peut démocratiser (supprimer les distinctions entre classes sociales),
 - rationaliser l'acte pédagogique,
 - mesurer l'efficacité,
 - industrialiser l'enseignement à tous les niveaux.
- L'utilisation de machines permet de gagner un temps considérable ;
- d) composition des classes :
- les élèves appartiennent à des milieux aisés.
Les classes sont semi-homogènes : 50 % de bons élèves — 25 % de moyens — 25 % d'élèves faibles. Il y a huit quatrièmes qui ont la même composition. A certains moments, on peut établir des classes homogènes ;
- e) le testage :
- les enfants sont testés à l'entrée de chaque année scolaire et plus de deux fois en cours d'année. Il est indispensable de se tourner vers la psychologie génétique afin de déterminer les besoins et le développement des enfants. L'école est ouverte aux parents, cela a été prévu dès le départ de l'expérience ;
- f) organisation du travail :
- pas de travail à domicile, les élèves effectuent tout le travail dans les 35 heures de prestation hebdomadaire. Au niveau de la 4^e, on leur propose des sujets au sein d'un centre d'intérêt. Les élèves apportent leur documentation personnelle, une équipe rend compte à la classe, il y a débat, le professeur joue le rôle d'animateur. La collectivité élabore la synthèse ;
- g) quelques chiffres concernant la première tranche de l'expérience de Marly : un établissement tel que celui de Marly ne coûte pas plus cher qu'un établissement traditionnel.

Le coût normal d'un enfant à l'Etat est de 8.926 francs/an (établissement traditionnel) et de 5.800 francs/an (à Marly).

Le redoublement normal est de 14 %, à Marly, 5 %, cela provient de la rationalisation de l'acte pédagogique ;

h) perspective d'avenir :

il y aura un Centre d'Auto-documentation avec un documentaliste l'année prochaine ; des salles de lecture (200 places), de petites salles de travail et des cabinets de visionnement et d'audition. Ce Centre sera même mis à la disposition des adultes le soir.

II. SEANCE DE L'APRES-MIDI.

Table ronde pour l'élaboration des synthèses.

A. Remerciements.

Remerciements de MM. les Inspecteurs Van Santbergen et Delcroix.

Le colloque a été bénéfique, la projection des films a prouvé l'influence considérable de notre discipline. Il serait souhaitable que la Belgique puisse acquérir le film « Au temps des cerises » pour le projeter aux professeurs belges et l'utiliser soit en extra-scolaire, soit comme illustration (technique d'animation).

B. Rapport sur la visite à GAGNY.

1. Une partie du groupe s'est rendue au C.E.S. audio-visuel de GAGNY et a assisté à des leçons en 6^e, deux classes fortes et une classe plus faible. Les leçons étaient identiques dans les trois classes, chacune d'elles était munie d'un poste de TV.

Structure de la leçon :

- a) contrôle de dix minutes de connaissance de la matière ;
- b) projection d'un film (vingt minutes) sur l'agriculture en Egypte ;
- c) en synthèse, exploitation de ces documents.

Les classes étaient très animées.

2. Visite du studio où ont lieu les retransmissions en circuit fermé et ouvert ; deux techniciens dirigent l'enregistrement des émissions ; trois professeurs ont expliqué comment étaient organisées les émissions ; une minute de projection nécessite une heure de travail préparatoire.

Le choix des documents est très circonstancié.

Les bâtiments n'étaient pas équipés au départ, il a fallu organiser les locaux. Il y a des salles de documentation avec des techniciens et un documentaliste formés spécialement pour préparer le matériel destiné aux élèves.

3. Contacts avec trois professeurs de formation très différente : une maîtresse de transition (baccalauréat en mathématiques supérieures + un complément de formation pédagogique), un professeur certifié et un professeur agrégé. Les procédés pédagogiques sont très différents ; les élèves sont classés selon les résultats obtenus à l'école primaire et ceux de ce qui correspond à nos centres Psycho-médico-sociaux.

Il y a une très grande complémentarité entre les équipes et une grande communication avec les élèves. Chacun y apporte sa propre compétence. Le matériel a été apprécié et admiré. Cependant, pas d'accord sur les méthodes ; alors que M. Ducoudray se montrait partisan d'un enseignement scientifiquement poussé partant du document, Monsieur l'Inspecteur Van Santbergen insistait surtout sur l'aspect pédagogique, le document laissant souvent à désirer et risquant de décourager l'élève s'il n'est pas adapté aux possibilités de celui-ci.

C. Rapport sur la visite à MARLY.

Voir plus haut.

D. Echanges de vue.

1. Pour éviter la coupure entre l'enseignement moyen et l'enseignement supérieur, le contact est gardé avec la Faculté (en France, un instituteur peut devenir professeur de Faculté). On déplore que cette situation n'existe pas chez nous en Belgique.

2. Question : Comment réaliser trois classes parallèles en cours simultanés au point de vue de la grille horaire ?

D'année en année, les horaires se compliquent ; des professeurs doivent parfois venir de très loin et enseigner dans des établissements différents.

Réponse : le problème des horaires est soumis à des ordinateurs. Les expériences de Marly, Sucy, Gagny sont complémentaires, on s'y livre à des séries d'expériences sur l'emploi du temps. Ces expériences seront planifiées et les problèmes résolus. On a recherché au cours d'un stage à Orléans une doctrine qui serait commune à tous les établissements pour l'emploi du temps.

3. Les questionnaires à choix multiple :

Question : Poser des questions à réponses rapprochées ou présenter des erreurs aux élèves ?

Réponse : Cela dépend du niveau socio-culturel dans lequel on évolue, le jeu est plus facile avec des erreurs, plus pénible avec des réponses rapprochées. A la fin de 1970-71, on aura des notions plus précises à ce sujet (trois secteurs travaillent ensemble).

Il faut une préparation très poussée, des *questions univoques* sont indispensables de la part du professeur. Défaut du système : laps de temps trop rigide et impossibilité de stopper le processus d'interrogation (l'arrivée tardive d'un élève peut distraire les autres). De plus, le Q.C.M. ne permet pas de connaître les élèves, il est préférable de laisser l'élève s'exprimer. Toutefois, le mérite du système est de donner par écrit la photographie de la classe d'un seul coup (graphiques, courbes des connaissances...).

Le contrôle de connaissance est réalisable à partir de documents concrets, les élèves peuvent s'exprimer par la suite.

Question : A partir de quel degré la notion est-elle connue ?

Réponse : Chaque fois qu'il y a erreur, il faut de la prudence, c'est que le professeur a commis une faute. Idéalement, il faut que toute la classe ait assimilé la matière.

4. Le problème des élèves faibles : « Pédagogie de soutien » (cf. les cours de rattrapage en Belgique), un horaire est ajusté pour les élèves faibles (deux heures de travaux dirigés). On y a substitué actuellement un système permettant aux élèves de passer dans un groupe autre (classes A, B, C et D). Si un élève désire passer du groupe B dans le groupe C, il faut que ce passage puisse se faire sans difficulté.

Question : En Belgique, dans les classes hétérogènes, on étudie un certain programme ; chaque élève doit le connaître, on a conçu un petit livret à questionnaires (fort contesté) avec possibilité de retour continu en arrière. Ce système permet aux élèves faibles de développer leurs connaissances et aux élèves forts de continuer à progresser. Le rythme peut s'accélérer progressivement par l'insertion d'éléments de synthèses. Ce système, différent de celui de Marly, mériterait d'être approfondi.

SAMEDI 7 NOVEMBRE

Départ.

CONCLUSION GENERALE.

Un stage comme celui-ci, réunissant les responsables français et belges, a permis de cerner un certain nombre de problèmes sur le plan interdisciplinaire et international.

Il serait souhaitable de multiplier des contacts de ce genre, mais pour cela il faudrait obtenir les crédits nécessaires auprès des gouvernements respectifs.

Il sera dès lors possible d'établir des contacts nombreux et variés permettant des échanges de vue très larges sur l'enseignement traditionnel et rénové.

Le secrétaire,

C. DAMAS

aidé de Messieurs

J. DUGNOILLE et R. ROBBRECHT

et de Madame

P. BRIEGLEB.